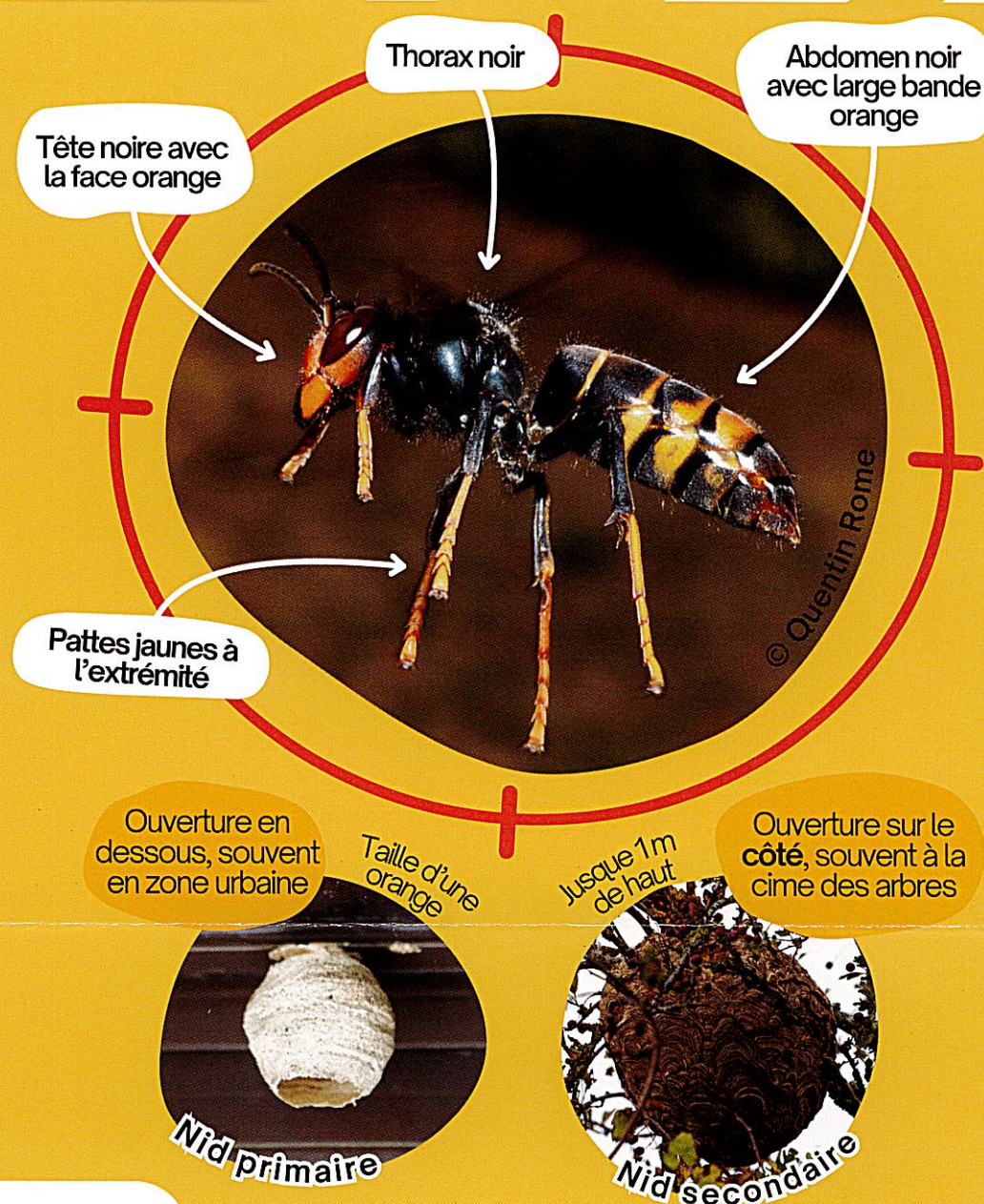


OUVREZ L'OEIL ET SIGNALEZ LA PRÉSENCE DU FRELON ASIATIQUE

Nous avons besoin de vous !

Apparu en France en 2004, le frelon asiatique s'est depuis propagé dans l'intégralité de la France métropolitaine et jusqu'en Italie (Piémont, Vénétie, Ligurie et Lombardie). Jusqu'alors indemne, la Corse a détecté un premier nid en août 2024, rapidement détruit. La vigilance s'impose : seule une surveillance active permet de détecter et d'éliminer cette espèce invasive dans les zones encore préservées.

Nous vous appelons ainsi à surveiller activement votre environnement et vos jardins : le frelon est particulièrement attiré par les **ruches**, certaines **plantes** comme les camélias, bananiers, callistemons, châtaigniers, et autres arbustes, arbres en fruits ou en fleurs, mais également les **composteurs**.



Android



IOS

Comment participer ?

- 1 Téléchargez l'application **InvasivTracker** (Android et IOS) ou rendez vous sur le site internet **ALIEM** (<https://www.aliem-network.eu/>).
- 2 En cas d'observation d'un individu suspect ou d'un nid, prenez une **photo** et signalez là sur l'application, le site internet ou via frelon@oec.fr
- 3 Le signalement sera reçu dans notre base de données et vérifié.
- 4 En cas de présence avérée du frelon asiatique à pattes jaunes, un agent de l'OEC reviendra vers vous pour détecter le nid et veiller à son élimination.

